

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2019)
Heft: 2

Artikel: La fuite en Suisse : une récente thèse sur l'accueil des réfugiés juifs au cours de la Seconde Guerre mondiale
Autor: Queloz, Dimitry
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-867950>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Histoire militaire

La fuite en Suisse: Une récente thèse sur l'accueil des réfugiés juifs au cours de la Seconde Guerre mondiale

Maj Dimitry Queloz

Rédacteur, Bulletin de la Société cantonale jurassienne des officiers (SCJO)

La thèse de Mme Ruth Fivaz-Silbermann était attendue depuis longtemps. Après 19 années de recherches, elle a été soutenue avec succès à l'université de Genève en mai 2017. Selon la chercheuse, moins de 3'000 juifs auraient été refoulés à la frontière suisse entre 1942 et 1945.

Mme Fivaz-Silbermann a étudié de près et dans le détail la question du refoulement des réfugiés à la frontière suisse au cours de la Seconde Guerre mondiale, plus précisément à partir de l'année 1942, qui est une année charnière en ce qui concerne le génocide juif. D'une part, c'est à partir de ce moment-là que les Nazis mettent en place le vaste plan d'extermination des Juifs à l'échelle européenne et qu'ont lieu les grandes rafles. D'autre part, avec l'occupation du Sud de la France en novembre, la Suisse, alors totalement encerclée par les puissances de l'Axe, devient le seul lieu de refuge pour de nombreux juifs d'Europe occidentale.

L'étude s'intéresse aux parcours des réfugiés. Les questions statistiques ne représentent qu'une très petite partie – une trentaine de pages – des quelque 1'000 pages de la thèse. Ces chiffres sont toutefois intéressants car ils viennent contredire ceux qui sont couramment admis chez les historiens et qui ont été repris par la Commission Bergier dans son très controversé Rapport.

Des chiffres très inférieurs à ceux cités dans le Rapport Bergier

Mme Fivaz-Silbermann a retrouvé la trace de 15'000 juifs qui ont cherché à trouver refuge en Suisse le long de la frontière franco-suisse, principale zone de passage pour les réfugiés fuyant le nazisme. Sur ces 15'000, moins de 20 % ont été refoulés, soit 2'844. L'historienne a également pu identifier 248 juifs refoulés qui ont été déportés et exterminés dans les camps nazis. Ces chiffres ne sont toutefois pas complets, car il existe des lacunes dans les archives.

On est donc bien loin des plus de 24'000 refoulements mentionnés dans le Rapport Bergier. Ces chiffres proviennent d'une étude de Guido Koller publiée en 1996. Ils comprennent d'autres catégories de refoulés et, surtout, représentent le nombre de refoulements et non celui des refoulés, ces deux notions n'étant pas équivalentes.

Les statistiques de Mme Fivaz-Silbermann confirment en revanche les travaux menés par deux historiens, MM. Serge Klarsfeld et Henry Spira. Le premier affirmait, d'après ses études menées dans les archives du Mémorial de la Shoah, que la Suisse avait refoulé quelque 3'000 juifs. Quant à Henry Spira, qui a étudié la question pour la frontière jurassienne, il a toujours souligné le fait que le nombre de plus de 24'000 était beaucoup trop élevé, en raison du fait qu'il regroupait diverses catégories de réfugiés, dont certains temporaires, et pas seulement des juifs.

Une réhabilitation d'Heinrich Rothmund?

Un deuxième aspect intéressant de la thèse de Mme Fivaz-Silbermann concerne Heinrich Rothmund, à l'époque directeur de la division de police au Département de justice et police, en charge d'appliquer la politique d'accueil des réfugiés définie par le Conseil fédéral. Ce personnage est connu pour ses propos xénophobes et antisémites, ainsi que pour avoir appliqué de manière zélée la politique de fermeture du gouvernement.

Mme Fivaz-Silbermann apporte cependant d'importantes nuances sur cette question. Si Rothmund était xénophobe, il n'était pas antisémite au sens nazi du terme. Il semblerait qu'il ait évolué avec le temps et qu'il se soit montré moins restrictif, dans certaines circonstances, dans l'application de la politique d'accueil.

Une thèse qui génère un certain malaise

Mme Fivaz-Silbermann et sa thèse ont été très médiatisées au moment de la soutenance. Les enjeux de cette étude sont en effet très importants. Il y a une remise en cause importante des chiffres présentés par la Commission Bergier et, par conséquent, des interprétations que l'on peut en faire. On a même pu voir exprimée dans la presse la crainte d'un emploi de ces nouveaux résultats en faveur d'une position révisionniste. Le terme est fort, très connoté, et mériterait de plus amples explications. En effet, on ne peut décemment pas fourrer dans le même sac les négationnistes qui veulent minimiser, voire nier, le génocide juif et ceux qui veulent remettre en question, de manière scientifique et fondée, des erreurs et des interprétations peu fondées de certains historiens !

On a pu sentir une certaine gêne chez les anciens historiens de la Commission Bergier et ceux qui partagent leur avis sur la question de l'accueil des réfugiés en Suisse au cours de la Seconde Guerre mondiale. La critique de la thèse de Mme Fivaz-Silbermann était difficile. D'une part, ils ne pouvaient bien sûr pas discuter une étude qu'ils n'avaient pas lue. D'autre part, il faut souligner que ces travaux, tout comme ceux de MM. Klarsfeld et Spira, ont été effectués par des personnes de religion juive, qui ne cherchent donc pas à minimiser la question du refoulement des réfugiés juifs.

Dès lors, les discours tournaient souvent autour de propos qui mettaient en évidence le fait que les archives sont lacunaires et que, par conséquent, il est impossible d'établir des chiffres définitifs. Ils laissent ainsi sous-entendre qu'en fin de compte les chiffres de la Commission Bergier et leur interprétation sont peut-être éloignés de la réalité.

Le débat est donc ouvert ! C'est avec impatience que l'on attend maintenant la publication de la thèse de Mme Fivaz-Silbermann, ainsi que les commentaires qui en seront faits !

D. Q.

News

Panorama de Morat

Les Amis du Panorama de la Bataille de Morat – 1476, ainsi que la Fondation propriétaire du Panorama, travaillent avec enthousiasme pour que cette peinture réalisée par Louis Braun en 1894 retrouve son public après la fermeture de l'Exposition Nationale de 2002. En 2026, nous voulons marquer le 550^e anniversaire de cette bataille décisive non seulement pour l'histoire de la Suisse, mais celle de l'Europe entière.

Par le biais de la *Revue Militaire Suisse*, nous faisons appel à la générosité des officiers, sous-officiers et soldats pour soutenir notre démarche.

Dans ce même esprit, nous organisons pour le printemps prochain, une exposition itinérante sous la forme d'un conteneur qui passera de villes en villages pour rappeler l'existence de ce fantastique témoin de la célèbre bataille gagnée grâce au courage et à l'engagement de nos ancêtres. Vous êtes les premières personnes à qui nous nous adressons et le succès de notre démarche pourra dépendre de votre réponse à notre appel.

Association des Amis du Panorama de Morat AAPM
Jean-Pierre Chassot

Fondation pour le Panorama de la Bataille de Morat 1476 –
Denis de Techtermann

Cotisation annuelle (peut être déduite du revenu imposable):
CHF 100,00
IBAN : Banque Cantonale de Fribourg - 1701 Fribourg -
CH32 0076 8300 1398 6010 1

Association des Amis du Panorama 1476 - Combette 19 -
3280 Morat – Compte 17-49-3

https://www.murtenpanorama.ch/spezial/zoomify/index_fr.php
<http://panoramamorat1476.com>

